

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Inauguration de l'usine de traitement des eaux usées du bassin cannois



**Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois se dote d'une usine de traitement des eaux usées carboneutre, exemplaire, novatrice, intégrée au paysage, qui traite à moindre coût les eaux usées de la population et des acteurs économiques des huit communes adhérentes.**

**Bernard Brochand, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois (SIAUBC), Député-maire de Cannes et Jean-Louis Chaussade, Directeur Général de Suez Environnement, ont procédé à l'inauguration d'Aquaviva le jeudi 18 octobre 2012** en présence des vice-présidents et délégués du syndicat, des élus de l'agglomération et du département, des représentants des associations, des administrations et des institutions venus nombreux.

Ne satisfaisant plus aux normes européennes depuis une dizaine d'années et d'une capacité de seulement 225 000 équivalents habitants, la station d'épuration du bassin cannois devenue obsolète nécessitait d'importants travaux qui ont conduit le syndicat intercommunal d'assainissement à décider de construire, sur le même site, une nouvelle usine baptisée « Aquaviva ».

Le projet Aquaviva a fédéré l'ensemble des communes utilisatrices, toutes réunies au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois : Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mougins, Pégomas, La Roquette, Théoule sur Mer.

Les élus du syndicat ont saisi cette opportunité sous l'impulsion de leur président pour offrir au territoire de l'ouest des Alpes Maritimes un équipement moderne et évolutif, au moindre coût pour la collectivité et les usagers permettant de garantir durablement la qualité des eaux de la Baie des Golfes de Lérins.

La capacité de la nouvelle station est portée à 300 000 équivalents habitants pour traiter durablement les effluents des huit communes du bassin de vie dans le respect total de la directive européenne et satisfaisant pleinement aux contraintes de variations saisonnières de la population raccordée.

Grâce à l'introduction de technologies modernes, Aquaviva allie performance et réduction des coûts et des nuisances. Il s'agit d'une usine à la pointe des exigences environnementales, emblématique de ce que doit être la station d'épuration du XXI<sup>e</sup> siècle : une station aux performances techniques et économiques optimisées et répondant aux exigences issues du Grenelle de l'environnement.

### **Une usine carboneutre**

Face au changement climatique, il est apparu important aux élus du Syndicat de réaliser un équipement public exemplaire en termes de réduction de gaz à effet de serre.

L'efficacité énergétique du bâtiment constitue l'un des points forts du projet : par l'installation de panneaux photovoltaïques, complétée par l'utilisation de pompes à chaleur qui récupèrent les calories des eaux usées. L'ensemble des mesures d'optimisation de la consommation énergétique, les process



industriels de production d'énergies renouvelables déployés ainsi que la production sur place de boues séchées valorisables en engrais agricole, permettent à Aquaviva d'afficher une « carboneutralité » (absence d'émissions de gaz à effet de serre).

### **Une usine exemplaire et novatrice**

La station d'épuration Aquaviva sert une double exigence environnementale, en matière d'eaux résiduelles urbaines et de qualité des eaux de baignade.

La conception novatrice de cette nouvelle station d'épuration s'appuie sur la technologie d'ultrafiltration par bio-réacteur à membranes qui constitue le process le plus performant en matière de rendement épuratoire garantissant ainsi une qualité de rejet répondant aux exigences de la Directive des Eaux de baignade. Les eaux épurées peuvent être réutilisées en eaux d'usages « secondaires », pour l'arrosage des espaces verts, les eaux de process de l'usine, le nettoyage des voiries ou rejoindre la mer sans dommage pour la flore et la faune marines.

### **Une usine intégrée dans le paysage**

Aquaviva a été conçue pour s'intégrer parfaitement dans le paysage, notamment par la plantation de végétaux et d'arbres d'essence locale. C'est une usine « zéro nuisance » qui a bénéficié de procédés technologiques innovants permettant de réduire les nuisances olfactives et sonores de façon significative.

### **Une usine qui traite les eaux usées à moindre coût pour l'usager**

Dimensionné pour répondre aux besoins du périmètre d'assainissement le plus large et cohérent possible jusqu'à l'horizon 2040, le projet Aquaviva porté par Lyonnaise des Eaux a offert la garantie du coût le moins cher et d'un impact sur la facture d'eau de l'usager de 20 % moindre que les prévisions les plus optimistes. Une performance conforme à l'exigence des élus qui ont fait du respect du pouvoir d'achat des habitants des communes l'axe prioritaire de leur projet.

En effet, le prix du nouveau contrat de concession pour la reconstruction et l'exploitation de la station d'épuration est de seulement 0.5944 € HT / m<sup>3</sup>. Ce prix est une excellente nouvelle pour le service public de l'assainissement mais également et surtout pour le porte-monnaie de nos concitoyens dans un contexte local déjà favorable puisque le prix moyen de l'eau du bassin cannois est inférieur à celui de la moyenne nationale.

**Aquaviva constitue une réalisation phare pour le rayonnement économique du territoire et concrétise l'intercommunalité de projet que défend Bernard Brochand, Président du SIAUBC, qui a permis sur le mode de la concertation et de la collaboration entre élus locaux, d'ajuster au plus près cet équipement aux besoins réels du bassin de vie.**

### **AQUAVIVA – QUELQUES CHIFFRES**

- Une capacité de traitement de 300 000 équivalents-habitants à la mise en service, capacité pouvant être étendue à 350 000 équivalents-habitants qui correspondent aux prévisions de développement du bassin d'assainissement cannois à l'horizon 2040,
- 8 communes raccordées à Aquaviva via plusieurs centaines de kilomètres de réseaux de collecte et de transport,
- 15 millions de m<sup>3</sup> d'effluents traités par an,
- 280 167 kWh produits par an grâce aux panneaux photovoltaïques,
- 77 millions d'euros hors taxes d'investissement – dont 20 millions d'euros d'aide de l'Agence de l'Eau (valeur 2008).

### **CONTACTS PRESSE**

- 
- Lyonnaise des Eaux (Mougins) : Leslie ESPARSA – 06 30 34 30 06
  - SIAUBC : Sylvie JOFFRE – 04 93 90 54 62 / 06 85 20 22 20